

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 14/12/2021, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Andrée LIGONNET, Adjointe déléguée.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Michel BACCONNIER à Andrée LIGONNET, Sylvie RUELLE à Bernadette CACALY, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Géraldine LAVIELLE à Mathieu GAGET, Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA à Emilie JULLIEN, Christelle HAON à Henri HOURIEZ, Christophe LIAUD à Corinne FALCONNET, Fabienne ALPHONSINE à Patrice SAUMON, Gaelle VUILLOT à David CICALA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Henri HOURIEZ a été désigné(e).

DELIB 2021.12.20.3**OBJET : Décision modificative n° 4**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à L 2311.3, L 2312.1 à L 2312.4, L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 décembre 2020 approuvant le Budget primitif de l'exercice 2021,

Vu délibération du Conseil municipal en date du 31 mai 2021 approuvant le compte administratif 2020,

Vu la délibération en date du 12 avril 2021 approuvant la décision modificative n° 1,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 31 mai 2021 approuvant la décision modificative n° 2,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 12 juillet 2021 approuvant la décision modificative n° 3,

Considérant la nécessité de procéder à la modification des crédits ouverts suite à des opérations nécessitant d'apporter des changements tout en respectant les équilibres du budget, Mathieu GAGET, adjoint délégué aux finances, ressources humaines et systèmes d'information, propose aux membres du conseil municipal la décision modificative n° 4 selon le détail du tableau joint pour un montant de :

- Section d'investissement : - 631 807€
- Section de fonctionnement : 33 000€

Le budget 2021 compte tenu de la Décision modificative n° 4 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : 14 544 610€
- Section d'investissement : 10 615 315€

→ Total du budget 2021 : 25 159 925€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la décision modificative n° 4 du budget 2021.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 20/12/2021

Publication et transmission en sous préfecture le 22 décembre 2021/22/12/2021

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20211220-Imc110267-DE-1-1

Adjointe déléguée



Andrée LIGONNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Détail de la Décision Modificative n°4-2021
SECTION D'INVESTISSEMENT

- DEPENSES -				
Fonction	Nature	Libellé	Montant	Commentaires
820	2313	CONSTRUCTION	-738 807,00 €	Chapitre 23
821	238	AVANCES VERSEES	90 000,00 €	appel de fond SARA projet Pontière Chapitre 23
820	238	AVANCES VERSEES	17 000,00 €	avance travaux Place du Héron Chapitre 23
01	1641	EMPRUNTS	1 300,00 €	Chapitre 16
01	020	DEPENSES IMPREVUES	-1 300,00 €	Chapitre 020
TOTAL			-631 807,00 €	

- RECETTES -				
Fonction	Nature	Libellé	Montant	Commentaires
01	021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	-631 807,00 €	transfert entre section Chapitre 021
TOTAL			-631 807,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- DEPENSES -				
Fonction	Nature	Libellé	Montant	Commentaires
01	739113	ATTENUATION DE PRODUITS	631 807,00 €	réajustement partage TFB 2020 Chapitre 014
01	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-631 807,00 €	transfert entre section Chapitre 023
01	739223	FONDS PEREQUATION RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	33 000,00 €	prélèvement FPIC Chapitre 014
TOTAL			33 000,00 €	

- RECETTES -				
Fonction	Nature	Libellé	Montant	Commentaires
01	7351	TCCFE	33 000,00 €	nouvelle recette Chapitre 73
TOTAL			33 000,00 €	

**Le budget 2021 s'élève à 25 159 925,00 €
et s'établit comme suit**

Section de fonctionnement

BP 2021 : 13 611 517,00 €
DM 1 : 28 600,00 €
DM 2 : 835 893,00 €

Section d'investissement

BP 2021 : 6 133 238,00 €
DM 1 : 12 000,00 €
DM 2 : 5 101 884,00 €

DM 3 : 35 600,00 €
DM 4 : 33 000,00 €
Total : 14 544 610,00 €

DM 3 : 0,00 €
DM 4 : -631 807,00 €
Total : 10 615 315,00 €